



Rapport d'activités 2019

www.ecolelaïque-religions.org L'indication (***) signale les documents accessibles sur ce site

Introduction

Une belle année ! La transition s'opère progressivement grâce, d'une part, à la prise en compte dans l'enseignement de ce pour quoi nous avons milité et, d'autre part, à la transmission de la mémoire de cette action persévérante. Retenons trois éléments de nos activités en les présentant au fil du temps.

Janvier. DIP. Madame A. Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat en charge du DIP - en compagnie de Mme Isabelle Vuillemin, directrice du Service enseignement et évaluation - a accueilli notre groupe pour une présentation du nouveau matériel d'enseignement.

Nous avons reçu avec intérêt un premier document destiné aux élèves : **“Les récits cosmogoniques”** pour l'enseignement du fait religieux en 9^e. De l'introduction nous retenons ces lignes qui entrent bien dans nos vues : *Ces “récits ont été conçus pour répondre au besoin des sociétés anciennes de comprendre le monde qui les entourait. Ils expriment des valeurs, des croyances qui nous questionnent encore aujourd'hui. Certains de ces récits sont d'ailleurs toujours vivants aujourd'hui.”* (p. 3).

Nous avons également reçu la brochure **“Un monde en fêtes”**. Guide pour l'enseignement auprès des petits. Nous en observons ces éléments de définition et concepts de base: *“L'école laïque a pour mission, entre autres, de préparer à la vie dans une société plurielle et d'encourager le respect des différences.(...) A l'école, le but n'est pas de dire ce qu'on doit croire ou non, mais d'acquérir des connaissances permettant de faire face à la complexité du monde. C'est dans cette perspective qu'on s'intéressera aux croyances, aux textes, aux pratiques ou aux productions artistiques des communautés religieuses, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.”*(p.6).

La mise en place des documents pour les autres degrés se fera progressivement de 2018 à 2021.

Février. Loi sur la laïcité de l'Etat. (*)** Le 10 février 2019, la loi a été acceptée en votation populaire. Heureux aboutissement d'un long processus auquel nous avons pris part jusque dans la campagne : nous avons en effet constitué un groupe d'intérêts dans la liste des prises de position de la brochure officielle. L'article 12 stipule ceci **“Dans le cadre de la scolarité obligatoire (...), il est dispensé l'enseignement du fait religieux dans sa diversité”**. Que de chemin parcouru depuis la Motion 1076 des Verts de 1996 (***) et le fameux rapport du “Groupe de travail exploratoire sur la culture judéo-chrétienne à l'école” (Rapport Hutmacher 1999). Il sera intéressant de voir le règlement d'application dont la publication est prévue pour juin 2020

Mars. Trombinoscope. “Mes convictions”. Pour permettre au public de découvrir les motivations et les visages des membres du Groupe citoyen, Raphaël Gardiol a mis en ligne sur notre site une série de 12 vidéos de 180 secondes (***) . Vous y retrouverez les thèmes qui ont alimenté en permanence notre réflexion et dont voici un résumé : *“Approcher les grands domaines de l’existence”* (R. Benz); *“ Bettelheim. Quelle prospective pour nous ?”* (M. Bolsterli); *“ Retour sur l’expérience du Québec”* (Th. Delay); *“ L’indispensable pour la démocratie ?”* (E. Banfi); *“ L’habit ne fait pas le moine”* (J.-M. Bugnion); *“ L’avenir s’écrit à l’école”* (M.-J. Bachten); *“La paix ? Pas une évidence !”* (P. Schmied); *“Cet enseignement, c’est une nécessité ! »* (D. Monney); *“La religion à l’école laïque”* (K. Bosko); *“Croire au ciel - N’y pas croire”* (H. Nerfin) ; *“La connaissance est une joie”* (V. Olsommer); *“Après 150 ans de silence...”* (W. Hutmacher).

Tout au long de l’année. “L’ouvrage” (dont le titre n’est pas encore choisi) que nous annonçons en 2017 a pris un certain retard en raison de problèmes imprévisibles et nous a bien occupés. Il est maintenant en voie d’achèvement. Saluons d’abord l’effort des auteurs qui présentent en une dizaine de chapitres le contenu d’une vingtaine de gros classeurs et de documents annexes relatant l’aventure vécue pendant 40 ans. Voici quelques éléments de cette synthèse : Après une préface de Jean-Noël Cuénod, Elisa Banfi et Victor Sanchez-Mazas relatent ce qui s’est passé de 1980 jusqu’à 2018. Marion Destraz et Séverine Gaudard parlent de la mise à disposition de nos archives au public. Dans des auto-interviews, des membres du Groupe répondent à **trois questions** : « Qu’est-ce qui m’a motivé(e). Qu’est-ce qui reste à faire ? et “La question qu’on ne m’a pas posée ». On pourra ainsi mettre en résonance ces réponses avec ce qui est présenté dans les vidéos “Mes convictions en 180 secondes”. Un bref curriculum vitae permet aussi de mieux situer chacun des intervenants. Soulignons la belle collaboration entre les auteurs et les membres du groupe dans une heureuse articulation des termes de proximité et distance. Le regard extérieur était indispensable pour survoler l’abondante documentation avec une certaine distance et les membres ont pu apporter les informations complémentaires et les nuances de proximité que seule leur propre mémoire pouvait restituer.

Conclusion

L’enseignement du fait religieux et humaniste prend progressivement sa place dans l’école genevoise. Il est vraisemblable que nous pourrions mettre un terme à notre activité lors des diverses manifestations prévues à l’occasion de la parution de “l’ouvrage” en automne 2020 Ce sera une belle étape.

Qui reprendra le flambeau et de quelle manière ? Des discussions sont en cours actuellement. Il s’agira de garder la dynamique des relations qui se sont établies dans notre vaste réseau et de donner un élan nouveau pour accompagner au besoin la pérennité de cet enseignement.

Genève, 30 juin 2020

Distribution : Conseil d’État : M. A. Hodgers, président ; Mme A. Emery-Torracinta, DIP ; M. P. Maudet, DDE; M. Th. Apothéloz DSE. **Grand Conseil** : M. J.-M. Voumard, président. **DIP** : Mme I. Vuillemin, directrice Service enseignement et évaluation; DGEO ; ES II. **Association « Valeurs et Projets »** : Mme M.-J. Bachten, présidente et membres. **Rhizome**. Mme C. Gonzales. **Horizon Parrhesia**. MM. S. Odier et R. Gardiol. Loterie Romande. Une fondation privée genevoise. **Médias** : Le Courrier. Tribune de Genève. Le Temps. RTS. Léman Bleu. Radio-Cité. Radio-Lac. Ce rapport est accessible sur le **site internet** du Groupe citoyen.